

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 24 Septembre 2008 une note d'information relative à l'émission par **BMCE Bank d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel.**

**Cette émission est réservée aux investisseurs institutionnels de droit marocain.**

L'emprunt obligataire susmentionné porte sur un montant global de **1.000.000.000 DH** réparti comme suit :

- Une tranche A, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 000 000 000 DH ;
- Une tranche B, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 000 000 000 DH
- Une tranche C, non cotée, d'un plafond de 1 000 000 000 DH;
- Une tranche D, non cotée, d'un plafond de 1 000 000 000 DH

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

	<u>Tranche A cotée</u>	<u>Tranche B cotée</u>	<u>Tranche C non cotée</u>	<u>Tranche D non cotée</u>
Nature des titres	Obligations au porteur	Obligations au porteur	Obligations au porteur	Obligations au porteur
Plafond	1 000 000 000 DH	1 000 000 000 DH	1 000 000 000 DH	1 000 000 000 DH
Nombre de titres	10 000 obligations subordonnées	10 000 obligations subordonnées	10 000 obligations subordonnées	10 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 DH	100 000 DH	100 000 DH	100 000 DH
Négociation des titres	Bourse de Casablanca		De Gré à Gré	
Taux	Fixe, déterminé sur la base du dernier taux BTN 10 ans observé sur le marché secondaire	Révisable annuellement, déterminé sur la base du dernier taux du BTN 52 semaines observé sur le marché secondaire	Fixe, déterminé sur la base du dernier taux BTN 10 ans observé sur le marché secondaire	Révisable annuellement, déterminé sur la base du dernier taux du BTN 52 semaines observé sur le marché secondaire
Prime de risque	125 pbs	100 pbs	125 pbs	100 pbs
Step Up (Surprime)	100 pbs à partir de 11 <sup>ème</sup> année de l'emprunt			
Durée	Indéterminée, avec la possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10 <sup>ème</sup> année, après accord de Bank al Maghrib			

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. La note d'information visée par le CDVM est :

- remise ou adressée sans frais à toute personne sollicitée ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public au siège de BMCE Bank et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions, selon les modalités suivantes :
  - elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :
    - Siège Social de BMCE Bank : 140, avenue Hassan II, Casablanca – Tél : 022 49 80 92 ;
    - BMCE Capital Bourse : Tour BMCE - 140, avenue Hassan II, Casablanca – Tél : 022 49 81 02
  - elle est disponible sur demande dans un délai maximum de 48 heures auprès des points de collecte du réseau de placement ;
- tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca ;

Enfin, elle est également disponible sur le site du CDVM ([www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)).

**CONTACT CDVM :**

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/035/2008